PAIEMENT DE LA CANTINE
Année 2019/2020

Paiement à la gestion à partir du 6 janvier 2020

MOIS DE JANVIER /FEVRIER 2020

Forfait	Jours	Montant
3 jours /semaine	**17 JOURS X 2,20**	**37,40 €** **4 jours grève déduits**

Le règlement se fait en *espèces* ***SE MUNIR DE MONNAIE*** *ou par chèque* .
Chèque libellé à l'ordre de : ***Agent comptable du COLLEGE de STE ANNE*** avec au dos du chèque le nom de l'élève et sa classe.

En cas de difficulté de paiement vous pouvez vous rapprochez de l'Assistante sociale du collège.

Modalités de remboursement

Le remboursement des repas se fait à partir de 3 **jours d'absence au restaurant scolaire, sur présentation d'un certificat médical. Les jours de stages seront également décomptés.**
Hormis ces conditions, aucun repas ne sera remboursé.

Merci de signaler au Service Gestion tout changement de régime de l'élève ainsi que les arrêts de maladie.

LE MONTANT DE LA DEMI PENSION FIGURE EGALEMENT SUR LE SITE DU COLLEGE RUBRIQUE GESTION

PAIEMENT DE LA CANTINE
Année 2019/2020

Paiement à la gestion à partir du 6 janvier 2020

MOIS DE JANVIER /FEVRIER 2020

ELEVES DE 3EME EN STAGE

Forfait	Jours	Montant
3 jours /semaine	**14 JOURS X 2,20**	**30,80 €** **4 jours grève déduits**

Le règlement se fait en *espèces* ***SE MUNIR DE MONNAIE*** *ou par chèque* .
Chèque libellé à l'ordre de : ***Agent comptable du COLLEGE de STE ANNE*** avec au dos du chèque le nom de l'élève et sa classe.

En cas de difficulté de paiement vous pouvez vous rapprochez de l'Assistante sociale du collège.

Modalités de remboursement

Le remboursement des repas se fait à partir de 3 **jours d'absence au restaurant scolaire, sur présentation d'un certificat médical. Les jours de stages seront également décomptés.**
Hormis ces conditions, aucun repas ne sera remboursé.

Merci de signaler au Service Gestion tout changement de régime de l'élève ainsi que les arrêts de maladie.

LE MONTANT DE LA DEMI PENSION FIGURE EGALEMENT SUR LE SITE DU COLLEGE RUBRIQUE GESTION

EXTRAIT DE P.V.
(Conseil d'administration du 6 décembre 2019)

Tarifs cantine 2020

Catégorie de commensaux	Tarifs
Personnel de catégorie A	5,00 €
Personnel de catégorie B	4,50 €
Personnel de catégorie C	3,50 €
ATTEE	2,20 €
Hôtes de passage	7,00 €